



Le Lien

Numéro 76 – Le 7 avril 2022

Elections présidentielles des 10 et 24 avril 2022

Le bureau de vote sera ouvert dès 8 heures ; le scrutin sera clos à 19 heures.

◇ Covid 19 : Bien que le protocole ait été considérablement assoupli, le respect des gestes barrière conserve toute son actualité.

Il est donc recommandé de porter le masque à l'intérieur du bureau de vote et de vous munir de votre propre stylo pour l'émargement de la liste électorale. Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition à l'entrée et à la sortie du bureau de vote.

◇ Dépouillement du scrutin

Le dépouillement des votes reste public. Toutefois, l'accès à la salle de la mairie pourra être limité en termes de personnes présentes afin de respecter le dispositif des gestes barrière.

◇ Nouvelles cartes électorales

Les cartes nouvellement éditées sont disponibles en mairie. Vous pouvez les retirer pendant les heures de permanence (prochaine permanence : samedi 9 avril de 10h à 12h).

• Elections législatives des 12 et 19 juin 2022

◇ La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au jeudi 5 mai 2022.



Le Lien

Numéro 76 – Le 7 avril 2022

Elections présidentielles des 10 et 24 avril 2022

Le bureau de vote sera ouvert dès 8 heures ; le scrutin sera clos à 19 heures.

◇ Covid 19 : Bien que le protocole ait été considérablement assoupli, le respect des gestes barrière conserve toute son actualité.

Il est donc recommandé de porter le masque à l'intérieur du bureau de vote et de vous munir de votre propre stylo pour l'émargement de la liste électorale. Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition à l'entrée et à la sortie du bureau de vote.

◇ Dépouillement du scrutin

Le dépouillement des votes reste public. Toutefois, l'accès à la salle de la mairie pourra être limité en termes de personnes présentes afin de respecter le dispositif des gestes barrière.

◇ Nouvelles cartes électorales

Les cartes nouvellement éditées sont disponibles en mairie. Vous pouvez les retirer pendant les heures de permanence (prochaine permanence : samedi 9 avril de 10h à 12h).

• Elections législatives des 12 et 19 juin 2022

◇ La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au jeudi 5 mai 2022.





Enlèvement des ordures ménagères : incidence du lundi
de Pâques, jour férié

Encombrants :

le ramassage des encombrants est décalé au vendredi 22 au lieu du
jeudi 21.

Déchets ménagers :

la collecte aura lieu le samedi 23 avril au lieu du vendredi 22.



Enlèvement des ordures ménagères : incidence du lundi
de Pâques, jour férié

Encombrants :

le ramassage des encombrants est décalé au vendredi 22 au lieu du
jeudi 21.

Déchets ménagers :

la collecte aura lieu le samedi 23 avril au lieu du vendredi 22.